

M. PATTERSON: Je ne sais pas si mes chiffres tiennent compte des dernières dispositions législatives. Jusqu'à la dernière session, ces prêts pouvaient aller jusqu'à \$15,000. Ils étaient d'environ \$8,000 en moyenne.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): Les nouveaux cultivateurs y ont-ils droit ainsi que les fils de cultivateurs?

M. PATTERSON: Les jeunes cultivateurs, et il s'agit sans doute uniquement de ceux qui ont déjà manifesté une certaine aptitude pour la culture, chez eux ou ailleurs. Plusieurs d'entre eux sont des immigrants nouvellement arrivés. Le règlement veut que le candidat habite la province depuis trois ans et ait moins de 35 ans pour être admissible.

Le sénateur TAYLOR (*Westmorland*): Est-ce le plan qui prévoit l'achat d'une ferme complète ou simplement d'un lopin de terre supplémentaire?

M. PATTERSON: Pour acheter n'importe quoi. La plupart du temps, il s'agit de jeunes cultivateurs qui veulent se lancer avant que leur père abandonne la culture. Il se peut que le père fournisse des fonds à son fils; il lui trouve une ferme qu'ensuite celui-ci achète et avec quoi il commence.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): Parlez-vous des économistes agricoles à l'emploi de la province. En trouvez-vous en nombre suffisant, qui possèdent la compétence requise?

M. PATTERSON: Les excellents économistes agricoles sont presque aussi rares au Canada que les poules ayant des dents. La direction des renseignements agricoles appuie sur la formation des économistes agricoles.

Le sénateur McDONALD (*Kings*): En somme, vous demandez à vos représentants de devenir économistes agricoles?

M. PATTERSON: Oui, et leur formation doit être expérimentale. De temps à autre, nous avons donné des cours abrégés d'économie agricole à nos représentants, et nous avons élaboré directement avec eux des entreprises courantes. Nous avons proposé à chaque représentant de s'occuper de dix ou douze fermes d'un endroit, de faire classer les comptes et de s'occuper des résultats. Nous analyserons les comptes et nous donnerons à ces gens des résumés et leur ferons des recommandations à la fin de l'année; au cours de l'année, si la chose semble souhaitable, nous donnerons un cours abrégé. Nous enseignons les principes généraux de l'économie rurale et nous éveillons l'intérêt des participants de façon qu'ils continueront de s'occuper de l'entreprise jusqu'au moment où ils recevront les rapports. Les représentants sont en mesure d'intéresser les cultivateurs à cette tâche et un grand nombre accomplissent d'excellente besogne. D'une façon générale, ils connaissent la méthode empirique que nous avons établie. Par exemple, un cultivateur apprend quelle quantité jugée moyenne pour son comté il devrait produire, quantité que nous avons établie au moyen d'une statistique. Dans le comté de Bruce, un de nos représentants consacre presque tout son temps à la préparation de données relatives à l'économie agricole. Une fois les renseignements reçus, les rapports et recommandations sont préparés et les représentants les portent aux cultivateurs. Ils étudient avec eux les problèmes qui se posent et les changements qui s'imposent. Évidemment, ce représentant doit posséder la confiance des cultivateurs dont il s'occupe. Cette confiance, la plupart de nos représentants s'honorent de l'avoir; mais ils ont besoin de beaucoup d'assistance, d'encouragement, et, plus que tout, des conseils de nos spécialistes.

Cinquante-quatre bureaux sont disséminés dans les comtés et districts de la province. Chacun est placé sous la direction d'un représentant agricole, très souvent assisté d'un adjoint ou d'un représentant associé dont la principale tâche est de s'occuper du travail toujours croissant dans la division des jeunes agriculteurs.